



Editorial

Sommaire

- Page 2:**
Vœux- Commémoration -
Conseil municipal
- Page 3:**
Informations Municipales
- Page 4:**
Budget 2020
- Page 5:**
Imposition, Indemnités et
défraiement élus, prime
Covid
- Page 6:**
Ecole Trédias-RPI
- Page 7:**
Ecole Trédias-association
parents d'élèves
- Page 8:**
Lamballe Terre et Mer
- Page 9:**
Informations générales
- Page 10:**
Vie Communale
- Page 11:**
Calendrier des fêtes-
Annonce
- Page 12:**
Etat-Civil

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de nous accorder votre confiance et nous vous remercions très sincèrement. Le conseil municipal avec la nouvelle équipe a pu se mettre en place le 26 mai et s'engage à être à votre écoute et à votre service.

Nous saluons le travail effectué par la précédente mandature qui s'est prolongé pendant la période de confinement et nous nous efforcerons de poursuivre les travaux engagés tout en respectant le budget.

La période de confinement a été une épreuve inédite pour nous tous avec ses craintes et ses contraintes. Nous avons pu apprécier notre chance de vivre en campagne et de profiter de notre réseau de voisinage. Même si le déconfinement est effectif depuis le 11 mai, le virus circule toujours et nous vous invitons à continuer à respecter les gestes barrière. La reprise de l'école le 22 juin avec l'ensemble de l'effectif a été réussie et appréciée par les élèves.

Ce semestre comme cet été sont différents des autres en l'absence de nos activités associatives habituelles. Nous espérons les retrouver à la rentrée car elles font partie intégrante de la vie communale.

Après cette période difficile, nous vous souhaitons un bon été avec vos proches et amis.

Le conseil municipal

Juillet 2020

Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi

8h30 à 12h30

1^{er} samedi du mois : 9h00 12h00

Samedi 1er août, 5 septembre,
3 octobre, 7 novembre,
5 décembre

Les Mercredis 9h00 -12h00

Fermée au public l'après-midi.

Téléphone 02 96 84 81 62

Télécopie 02 96 84 81 10

: mairie.tredias@wanadoo.fr

En cas d'indisponibilité avec les horaires de la mairie, il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec le secrétariat, notamment pour vos démarches d'état-civil

Congés d'été : du 11 août au
1er septembre

Pendant cette période, des permanences sont assurées les lundis et jeudis de 14h à 16h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter

le secrétariat de Languédias
02.96.27.02.77

Vœux de la municipalité

Une centaine de personnes a participé à la cérémonie des vœux de Mme Marie Pierrette Poilvé qui a eu lieu le 5 janvier 2020.



Commémoration du 8 mai



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie du 8 mai 2020 s'est déroulée en format très restreint en présence du maire, des 2 adjoints et d'un conseiller municipal.

Conseil Municipal

Le nouveau Conseil municipal s'est réuni le 26 mai pour élire le Maire et les adjoints, puis le 19 juin pour mettre en place les commissions.

Maire : Renaud LE BERRE

Première Adjointe: Catherine TIENGOU

Deuxième Adjoint: David CRESPEL

Troisième Adjointe: Claude BOURDON

Cinq commissions ont été constituées:

Voirie, Travaux, Sécurité, Appel d'Offres :

Responsable : Renaud LE BERRE

David CRESPEL, Nicolas PLESTAN, Jacky BOISGERAULT.

Vie Communale, Associations et Communication

Responsable : David CRESPEL

Aurélien CHAUDIN, Yannick BELLANGER, Catherine TIENGOU

Sociale, Ecole, Aînés, Entreprise :

Responsable : Catherine TIENGOU

Claude BOURDON, Aurélien CHAUDIN, Marie Pierrette POILVE, Ingrid GUILLOUX

Commission Finances :

Responsable : Renaud LE BERRE

David CRESPEL, Béatrice SOURISSEAU, Marie Pierrette POILVE

Patrimoine, Environnement

Responsable : Marie Pierrette POILVE

Yannick BELLANGER, Claude BOURDON, David CRESPEL, Catherine TIENGOU

ELECTION SENATORIALE

L'élection sénatoriale se déroulera le 27 septembre. Pour la commune de Trédias, le Conseil municipal a désigné Renaud LE BERRE afin de représenter la collectivité lors de ce scrutin

Informations municipales

Voirie Communale

FAUCHAGE 2020

Après consultation de trois entreprises, le fauchage annuel a de nouveau été confié à l'ETA LUCAS d'Yvignac la Tour pour un montant de 4 190€ HT.

Quelques chemins n'ont pas pu être fauchés: les branches des propriétés riveraines gênaient le passage des machines.

PROGRAMME DE VOIRIE

La réfection de la route des Planches est achevée. Son coût s'élève à 33 547,88€ TTC.

VOIRIE ET EAU PLUVIALE - RUE DE L'ECOLE

Les marquages au sol et la pose des panneaux de signalisation ont été mis en place, clôturant ainsi les travaux de la rue de l'Ecole



BALAYAGE DU BOURG

Après l'intervention de l'association STEREDENN pour un nettoyage des espaces verts dans le bourg, la balayeuse a pu intervenir

TOILETTES PUBLIQUES



L'entreprise LE PAGE a achevé la maçonnerie des toilettes publiques.

Le relais a été pris par Samuel CILLARD et Joël POILVE pour la mise en place de la charpente et la couverture.



L'équipe municipale remercie Joël et Samuel pour leur participation bénévole.

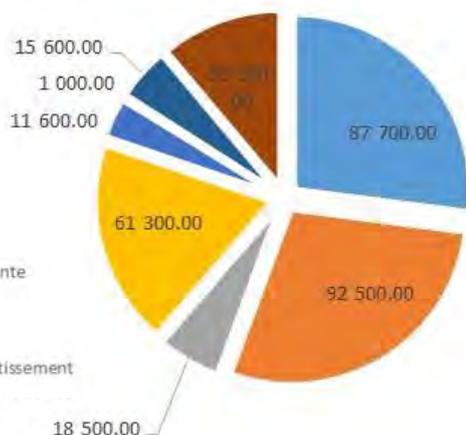
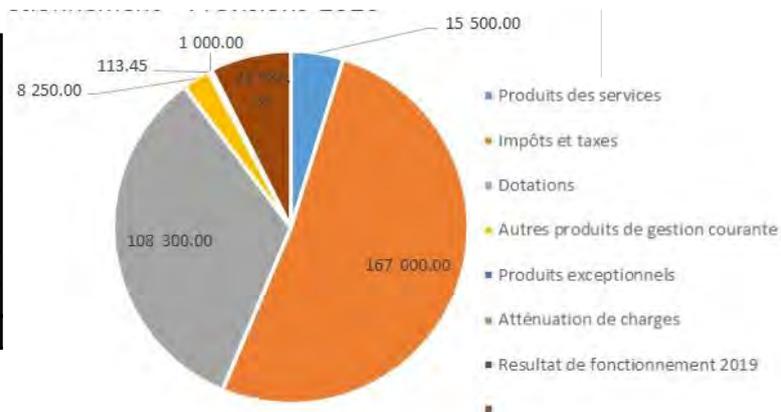
BUDGET COMMUNAL 2020

FONCTIONNEMENT

Budget voté le 2 mars 2020, par l'ancienne mandature.

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70	Produits des services	15 500.00
Chapitre 73	Impôts et taxes	167 000.00
Chapitre 74	Dotations	108 300.00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	8 250.00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	113.45
Chapitre 013	Atténuation de charges	1 000.00
Total prévisions de recettes		300 163.45
Resultat de fonctionnement 2019		23 936.55
Total de la section en recettes		324 100.00



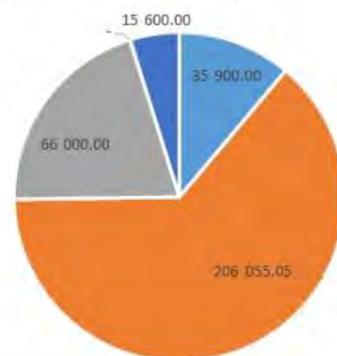
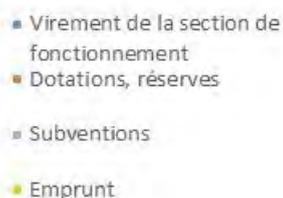
Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011	Charges à caractère général	87 700.00
Chapitre 012	Charges de personnel	92 500.00
Chapitre 014	Atténuations de produits	18 500.00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	61 300.00
Chapitre 66	Charges financières	11 600.00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000.00
Chapitre 68	Amortissements	15 600.00
Total		288 200.00
Virement vers la section d'investissement		35 900.00
Total de la section en dépenses		324 100.00

INVESTISSEMENT

Recettes d'Investissement

021	Virement de la section de fonctionnement	35 900.00
001	report 2018 (excédent)	149 044.95
10	Dotations, réserves	206 055.05
13	Subventions	66 000.00
1641	Emprunt	-
040	Amortissements	15 600.00
45	travaux sous mandat	10 000.00
Total de la section en recettes		482 600.00



Dépenses d'Investissement

001	Déficit reporté	
Chapitre 16	Remboursement emprunt	41 000.00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	6 300.00
Chapitre 204	Subventions versées aux syndicats	17 000.00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	160 000.00
Chapitre 23	Immobilisations en cours (travaux)	248 300.00
chapitre 45	Travaux sous mandat	10 000.00
Total de la section en dépenses		482 600.00



TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition du Foncier. Les taux sont donc les mêmes que l'année passée:

Taxe foncière bâti : 13,91

Taxe foncière non bâti : 55,66

Le produit de la taxe d'habitation est désormais figé.

INDEMNITES DES ELUS

Lors de la séance du 19 juin 2020, le Conseil municipal a arrêté le montant des indemnités des élus.

Le taux maximum pouvant être alloué au Maire était de 25,5% et pour les adjoints 9,9%.

INDEMNITES ALLOUEES

<i>Nom du bénéficiaire</i>	Indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Montant brut mensuel (indice 1027 au 26 mai 2020)
MAIRE		
Renaud LE BERRE	23%	894,56€
Adjoints au maire avec délégation		
Première Adjointe		
Catherine TIENGOU	7%	272,25€
Deuxième Adjoint		
David CRESPEL	0%	0 €
Troisième Adjointe		
Claude BOURDON	5%	194,47€

DEFRAIEMENTS DES ELUS - Commissions Communautaires

le Conseil municipal a décidé le versement d'indemnités kilométriques, lors des déplacements pour les réunions communautaires, aux élus ne disposant pas d'indemnités. Ce défraiement fonctionnera dans les mêmes conditions que celles décrites dans le plan de formation pour le déplacement des agents.

PRIME COVID EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS

Les trois agents de la commune de Trédias ont assuré la continuité du service public en présentiel et ont même assuré certaines tâches allant au-delà de leurs attributions habituelles.

Le Conseil municipal a accepté d'octroyer à chaque agent, une prime exceptionnelle de 200€ et de la verser en une fois.

ECOLE DE TREDIAS - RPI

Rentrée 2020 2021

Conseil d'école du RPI Mégrit-Languédias-Trédias

Il s'est déroulé le 29 juin dernier à Trédias en présence des représentants des parents d'élèves et des élus. 122 élèves fréquentaient les 3 écoles en juin et les prévisions sont de 112 élèves pour la rentrée de septembre. Une nouvelle répartition des classes a donc été décidée:



PS-MS*	GS*	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
8+15	16 (+ps1)	13 + 7	9 + 16	11+18
23	16+	20	25	29
Mélanie Courtois	...	Delphine Vallais	M-J Després	Laurent Vivier

Lors de cette réunion, Yohann Nobilet professeur des écoles a confirmé son départ de Trédias pour Sévignac. La municipalité le remercie sincèrement pour sa grande implication dans la mise en place des cours à distance et dans l'accompagnement des élèves. Il sera remplacé par Laurent Vivier.



La rentrée aura lieu :

le Mardi 1er septembre .

Pour les inscriptions au sein du RPI, vous devez vous adresser à la mairie, munis de votre livret de famille et d'un extrait de carnet de santé faisant figurer les vaccins. Vous pourrez alors prendre contact avec les enseignants pour l'organisation de l'accueil de vos enfants.

ECOLE DE MEGRIT: 02.96.84.83.18

ECOLE DE LANGUEDIAS:02.96.27.05.64

ECOLE DE TREDIAS: 02.96.84.81.67



Garderie

La garderie est organisée à Mégrit pour l'ensemble du RPI. L'accueil du matin est assuré à partir de 7h00 et celui du soir s'achève à 18h45.

Les tarifs restent inchangés:

1,10€ le matin 1.20€ le soir

Tout dépassement horaire sera facturé à hauteur de 5€ par quart d'heure.

La navette du RPI continuera sa liaison entre les trois écoles. Les horaires seront similaires à ceux de l'année passée. Ils seront communiqués fin août et seront accessibles sur Breizhgo.



TARIF DE CANTINE 2020-2021

Repas enfant : 2.80€

Repas adulte : 5,65€



Un clin d'œil à Jocelyne pour sa dernière rentrée, avant de prendre un repos bien mérité.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI



Chaque année scolaire les élèves du regroupement pédagogique de Trédias-Mégrit-Languédias réalisent des sorties avec leurs enseignants. Ces sorties sont en majeure partie financées par l'Association des Parents d'Elèves qui organise pour cela des manifestations et des ventes. Cette année a été particulière en raison de l'épidémie et la fête des écoles n'a pas pu avoir lieu comme d'habitude. Malgré tout l'équipe de l'association a proposé une tombola à distance et remercie tous ceux qui y ont participé : commerçants, artisans et entreprises en achetant des encarts ; tous ceux qui ont acheté des billets ou participé à les vendre. Cette opération a permis de clôturer l'année sans déficit.

L'assemblée générale aura lieu en septembre prochain et nous y convions tous les parents d'élèves qui souhaiteraient s'investir de près ou de loin. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues car sans actions au cours de l'année, pas d'argent pour financer les sorties pédagogiques : bibliothèque, visites de musées, piscine, séjours, transport, etc... La date de l'AG sera diffusée dans les cahiers de liaison des élèves. L'actualité peut aussi être suivie sur la page Facebook de l'APE du RPI Trédias-Mégrit-Languédias.

L'association possède également une structure gonflable disponible à la location, n'hésitez pas à nous solliciter pour vos festivités.

Bon été à tous !

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGES ET LYCEES



A compter du 1er septembre 2020, l'agglomération de Lamballe Terre & Mer est responsable de l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble de son territoire. La gestion est confiée à la CAT- Transdev en co-traitance avec les Cars Le Vacon qui met en place SCOLIBUS.

Tout élève domicilié et scolarisé dans l'une des [38 communes de Lamballe Terre & Mer](#) doit désormais s'inscrire auprès du service SCOLIBUS.

Pour les autres cas de figure, (collèges et lycées en dehors du territoire de Lamballe Terre et Mer, l'interlocuteur pour le transport reste Breizhgo.

Lamballe Terre et Mer

ELECTIONS

Monsieur Thierry Andrieux, maire de Henon, a été élu président de Lamballe Terre et Mer le vendredi 17 juillet. Il s'appuie sur un exécutif de 15 vice-présidents et 7 conseillers délégués.

Nous aurons l'occasion de revenir plus amplement sur cette nouvelle gouvernance dans le prochain bulletin.

A noter que, pour notre canton, M. Jean-luc COUELLAN, Maire de Rouillac, a été élu Vice-Président en charge de la Gestion des déchets; M. Yves LEMOINE, Maire de Lanrelas, vice-Président en charge des mobilités; Mme Nicole DROBECQ, Maire d'Eréac, est élue Conseillère déléguée en charge du numérique et M. Guy CORBEL, premier adjoint de Trémeur, Conseiller délégué en charge des l'agriculture et de l'alimentation

FRELONS ASIATIQUES

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, merci de contacter le secrétariat de mairie, ou les référents Frelons asiatiques:

- ◆ Yannick BELLANGER (06.76.32.77.83)
- ◆ Aurélien CHAUDIN (06.40.44.24.62)

La procédure est la suivante:

- Le référent se déplace à votre domicile pour constater la présence du nid.
- Un formulaire de demande d'intervention sera alors rempli et transmis à Lamballe Terre et Mer
- Une entreprise déléguée par la communauté d'agglomération viendra procéder à la destruction du nid.



FONDS DE SOUTIEN AUX TPE



La crise sanitaire liée au Covid 19 provoque des impacts majeurs sur le territoire de Lamballe Terre & Mer. Pour faire face aux incidences de la pandémie sur le territoire, il est proposé de créer un fonds local de soutien COVID-19. Ce fonds serait co-financé par LTM à hauteur de 2€/hab. et par les communes à hauteur de 6€/hab. par un ajustement de leurs attributions de compensation

L'attribution de compensation serait minorée de la façon suivante :

AC 2019 Fonctionnement	Evolution 2020			Projet AC 2020 Fonctionnement
	Popula- tion to- tale	Participa- tion Par habi- tant	Ajuste- ment AC	
29 236 €	495	6 €	- 2 970 €	26 266 €

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, décide de s'abstenir par neuf voix et deux voix pour.

SERVICE BABY-SITTING DE LAMBALLE TERRE ET MER

- Vous recherchez un baby-sitter*?
- Vous* cherchez des enfants à garder ?

CONTACTEZ LA SIJ
STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE

06 79 98 73 57 - 02 96 50 87 90

SIJ@LAMBALLE-TERRE-MER.BZH

*Jeune de + 16 ans

Salut ! J'ai besoin d'un baby-sitter. T'as un contact ?



Appelle la Structure Information Jeunesse qui a un fichier de baby-sitters !



Informations Générales

MISSION ARGENT DE POCHE

La municipalité met en place l'opération « **argent de poche** » destinée aux jeunes de 16 à 18 ans. Chaque mission dure 3h30 dont 30 mn de pause et est indemnisée 15€.

Différentes missions sont proposées : services techniques, rangement, travaux....



Si vous êtes intéressé(e), contacter la mairie pour remplir un dossier.
Types de missions proposées: service technique, rangement, travaux...

PLAN CANICULE

Le dispositif de prévention, actif du 1er juin au 31 août, consiste à identifier les personnes en fragilité afin qu'elles puissent être accompagnées si nécessaire.

Ne pas hésiter à contacter la mairie



OPERATION TRANQUILITE VACANCES PAR LA GENDARMERIE

Pour bénéficier d'une surveillance de votre domicile en votre absence, vous devez remplir un formulaire et vous rendre muni de celui-ci à la gendarmerie.

Formulaires disponibles en mairie

Brigade de JUGON LES LACS	02.96.31.61.18
Brigade de BROONS	02.96.84.60.17
Brigade de CAULNES	02.96.83.90.17

Ouverture des Brigades de la Circonscription.

HORAIRES	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
08H00	JUGON	CAULNES	BROONS	CAULNES	JUGON	BROONS	JUGON
14H00 18H00	BROONS	CAULNES	BROONS	CAULNES	JUGON	BROONS	JUGON 15H-18H

BRULAGE DES DECHETS A L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et déchets verts est interdit (arrêté préfectoral du 9 juillet 2012).

L'incinération des déchets verts agricoles est possible après autorisation préalable de la mairie.



ELAGAGE

Les haies arbustives des propriétaires riverains des voies communales doivent être élaguées pour ne pas représenter un danger pour les usagers ou gêner les lignes électriques, téléphoniques. La coupe doit être faite en limite de propriété.

BRUIT-TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Les horaires à respecter sont les suivants:

arrêté préfectoral du 27 février 1990:

Jours ouvrables : 8h30- 12h00 et 13h30 – 19h30

Les samedis : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00 – 12h00

RECENSEMENT

Dès l'âge de 16 ans, vous devez vous faire recenser et venir à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



PROPRIETAIRES DE CHIENS

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne du voisinage (abolements, vagabondages...)

INCIVILITES

Nous constatons toujours et malheureusement des incivilités sur le mobilier urbain, sur le non-respect des personnes et les décharges sauvages.

GYM EQUILIBRE

L'activité gym et équilibre Séniors reprendra sur Trédias le 10 septembre à la salle des fêtes.

Les cours seront axés sur :

- L'équilibre
- La mémoire
- La coordination
- Le renforcement musculaire

ASSISTANTE MATERNELLE



Une nouvelle assistante maternelle sera disponible à partir de mi-octobre sur la commune, pour deux places.

Renseignements en mairie.



Vie Communale

Le Club du Temps de Vivre

En raison du contexte sanitaire de cette année, le club n'a pas réalisé ses projets comme prévu dans le calendrier en particulier, l'assemblée générale n'a pas eu lieu. Le résultat du bilan 2019 n'a pas été évoqué cependant comme les années précédentes, il est satisfaisant. De ce fait, le club réfléchit en vue de faire un geste sur les inscriptions l'an prochain.

Selon les directives sanitaires, nous organiserons au mieux nos activités pour le deuxième semestre.

Nous pensons bien à vous, que tout le monde soit prudent

Breizh Reder

Suite aux derniers événements sanitaires, nous avons pris la décision d'annuler notre événement du trail des Picotous. En effet, il y a trop d'incertitudes pour cette fin d'année à se lancer dans cette organisation. Néanmoins, les trois parcours devraient être débroussaillés pour fin juillet afin que chacun puisse faire sa distance: 7, 14 ou 30km.

RDV en 2021

Comice

Le comice n'aura pas lieu cette année. Le rendez-vous est donné pour 2021 à Lanrelas.

Calendrier des fêtes

Sous réserves des directives sanitaires de la préfecture.

Août

Le **8 août**: repas à emporter, Société de chasse

Le **15 août**: concours de palets, Société de chasse

Septembre

Le **13 septembre**: Repas d'action sociale, commune de Trédias

Le **16 septembre**: Repas Couscous, Club du temps de vivre, à Trédias

Novembre

Le **22 novembre**: Thé dansant à Broons, Club du temps de vivre

Le **27 novembre**: Concours de Belote à Trédias, Club du temps de vivre

Décembre

Le **5 décembre** : Téléthon; Repas salle polyvalente de Trédias

Le **12 décembre**: Assemblée Générale du Four à Mie

Le **13 décembre**: Thé dansant à Broons, Club du temps de vivre

ANNONCES MUNICIPALES

La municipalité envisage d'ouvrir une page facebook pour y faire un livre de souvenirs et de partage.

Elle est à la recherche de photos et/ou d'articles et documents témoignant de la vie de la commune.

Vous pouvez passer au secrétariat de mairie pour faire scanner vos documents, les adresser par mail à



la mairie ou les déposer au secrétariat sous enveloppes fermées, comportant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire.

A vos greniers pour dénicher des "trésors".

Par avance merci pour votre participation

Si vous souhaitez recevoir le bulletin par voie électronique, merci d'indiquer votre adresse mail

au secrétariat: mairie.tredias@wanadoo.fr

Etat—Civil

DÉCÈS

Toutes nos pensées vont vers la famille de :

M. Michel PELTAIS, décédé le 05 février

M. Roland BOUVIER, décédé le 09 février

Mme Marie-Madeleine REHEL, décédée le 7 juin 2020

M. Serge DAVY, décédé le 12 juin



NAISSANCES

C'est avec plaisir que nous accueillons:



Paul RENOUEV, né le 31 mars



Boromir et Dagmara PICHARD, nés le 21 juin



Manoë LEROUX, né le 4 mai

Clélia CHAUDIN, née le 8 juillet



Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous venez d'arriver sur la commune de Trédias, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie afin de faire votre connaissance.



Les personnes qui souhaitent insérer des annonces dans le prochain bulletin municipal de fin d'année, sont priées de les déposer au secrétariat.